



Recueil de bonnes pratiques 2023

HARMONIE MUTUELLE BRETAGNE

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Stratégie climat :

Le 28 juin 2022, l'Assemblée générale d'Harmonie mutuelle a entériné notre trajectoire de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES), une première dans l'histoire de la mutuelle.
Par ce vote décisif, la préservation de l'environnement est revendiquée comme un enjeu majeur de santé.

L'objectif de la stratégie climat d'Harmonie mutuelle est de participer à l'effort collectif de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans le but de ralentir significativement la pression climatique.

L'assemblée générale a voté une réduction moyenne des GES de - 48,2% d'ici 2030 soit :

- 40 % d'émission de GES via le fonctionnement de l'entreprise,
- 50 % d'émission de GES grâce à notre politique d'investissement.

Cette trajectoire a été définie à la suite d'une consultation massive en interne et d'un Bilan Carbone[®] réalisé sur les activités de la mutuelle sur l'année 2019 (avant covid).

Pour répondre à cette trajectoire et inscrire ces enjeux dans notre modèle d'entreprise mutualiste, 5 leviers ont été définis :

- Inscrire les enjeux de la transition et de l'adaptation écologiques dans notre modèle d'entreprise mutualiste,
- Intégrer une démarche écologique et de sobriété dans les moyens et les pratiques professionnelles,
- Réduire l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements,
- Concevoir des produits et services moins carbonés et éco-incitatifs pour les adhérents et les entreprises,
- Associer les parties prenantes à la démarche environnementale et devenir un acteur majeur de la transition écologique dans les territoires au bénéfice de la santé globale.

Plan de sobriété énergétique :

Harmonie Mutuelle met en œuvre un plan de sobriété énergétique (issu de sa stratégie climat) qui vise à réduire de 40 % (d'ici 2030) la consommation d'énergie de ses bâtiments, à renforcer son autonomie énergétique, à sensibiliser aux bons gestes pour consommer moins d'énergie, à mettre en avant les guides et articles de l'ADEME, ainsi que les dispositifs existants.

Le plan sobriété d'Harmonie Mutuelle se décompose en 3 volets, s'appuyant sur les recommandations de l'ADEME :

- > les bâtiments : pour mieux maîtriser le pilotage de nos consommations énergétiques sur les sites et agences, optimiser l'espace utilisé, augmenter notre autonomie en approvisionnement d'énergie.
- > les déplacements professionnels : favoriser les mobilités douces et le covoiturage, privilégier le train à l'avion ou la voiture, ainsi que les réunions en distanciel, selon les possibilités de chacun.
- > le numérique : pour continuer d'optimiser nos infrastructures SI et améliorer la durée de vie des appareils.

Informations des parties prenantes

Un guide a été construit avec l'ADEME pour sensibiliser sur le lien entre santé et environnement : le guide "Préserver sa santé et la planète". A travers plusieurs thématiques (alimentation, activité physique, bien chez soi, bien dehors), le guide compile des conseils, astuces et informations pédagogiques. Il est destiné aux adhérents de la mutuelle et aux salariés.

De plus, un guide d'organisation des éco-evenements a été créé et partagé aux directions qui organisent des événements (communication, marketing notamment). Il a pour objectif de réduire l'impact environnemental et social des événements organisés notamment en ce qui concerne la restauration, les transports ou encore les déchets.

Un webinar sur la rénovation énergétique a été organisé en septembre 2023 pour les collaborateurs et élus d'Harmonie mutuelle. Il abordait notamment les possibilités de financement, les DPE etc

Les collaborateurs sont formés grâce au Pass climat avec plusieurs modules d'e-learning obligatoires sur la biodiversité notamment.

Une offre d'accompagnement à la réalisation du bilan carbone est proposée aux entreprises depuis 2023, et permet de les sensibiliser à l'importance de s'engager dans la transition écologique.

Le recueil des bonnes pratiques RSE pour Produit en Bretagne, nous a permis de construire un livret permettant de valoriser les bonnes pratiques d'Harmonie mutuelle et de communiquer sur les réseaux sociaux.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Participation active à la préparation de l'AG Produit en Bretagne à St Malo (10 février 2023) :

- animation de la délégation 35 et mise en place GT dédié
- organisation et animation de la soirée "ragabaden" la veille de l'AG
- remise du phare à Jean COISNON au nom des délégués PEB au début de l'AG

Témoignage sur l'engagement des adhérents à PEB lors d'une émission spéciale "30 ans PEB" par TV Rennes le 10 février 2023.

Animation d'un COPIL PEB au sein de la direction régionale Harmonie Mutuelle (coordination, pilotage des actions) afin de coordonner les actions sur le territoire (5 départements) :

- un référent par département, présent lors des réunions départementales,
- Commission B/B : Jean-Yves LEBRETON, membre de la commission, participe à l'organisation du salon des services le 18 avril 2024, organisation des randonnées B/B.

Participation à la vie du réseau : Matinales, délégations, AG, Breizh marketing Académie, trophée...

Réseau social interne Yammer dédié au réseau Produit en Bretagne pour communiquer auprès des salariés.

Laetitia BERNARD est Déléguée départementale pour la délégation de l'Ille et Vilaine depuis novembre 2021.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

Pour mettre en oeuvre la politique diversité et inclusion d'Harmonie Mutuelle, une responsable diversité et inclusion coordonne l'activité au niveau national. Et 3 responsables diversité et inclusion coordonnent au niveau des 3 Directions Exécutives. Des relais diversité sont présents en région : 6 pour les 5 départements bretons.

Des actions de sensibilisation sont mises en oeuvre notamment au moment de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH) en novembre 2023 :

- Duoday : 3 trios (salarié, élu de la mutuelle, personne en situation de handicap) et 5 duos (salarié + personne en situation de handicap) ont partagé une journée le 23 novembre 2023.
- un handicafé renversé de l'ADAPT 35 a eu lieu le 21 novembre 2023 en partenariat avec Harmonie mutuelle, avec des personnes en situation de handicap qui ont participé et qui sont en recherche de stage ou d'emploi.
- une sensibilisation "sport et handicap" a eu lieu le 16 novembre avec la Ligue handisport à Brest pour 15 collaborateurs
- une action de sensibilisation théâtralisée sur les handicaps invisibles et les maladies chroniques, a eu lieu à Plérin le 14 novembre pour 25 participants
- un quiz théâtralisé a été organisé en ligne le 21 novembre pour tous les collaborateurs, ils abordaient notamment les handicaps invisibles.
- un webinar sur les troubles auditifs a été organisé pour les collaborateurs, avec le témoignage de 2 collaborateurs en situation de handicap, le 20 novembre. Ce webinar était signé en LSF.
- enfin un webinar sur la Reconnaissance de la Qualification de Travailleur Handicapé (RQTH) et les démarches pour le dossier de demande a été animé par les assistantes sociales d'Harmonie mutuelle le 24 novembre.

Nos délégués élus du Finistère ont organisé une projection du film La Tresse avec des personnes en situation de précarité. Ils ont convié des bénéficiaires et accompagnants des différentes structures partenaires : ABI29, ATD Quart Monde, le Balafenn restaurant tenu par l'ESAT de l'Armorique (ESATCO), la Halte, la Croix Rouge, Habitat et Humanisme et Tremplin. Lieu Cinéma le Celtic à Brest pour 30 personnes suivi d'un goûter débat.

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Harmonie mutuelle a signé son 4eme accord handicap pour la période 2023-2025.

5 axes ont été identifiés :

- plan d'adaptation et de maintien dans l'emploi,
- recrutement et développement de l'emploi,
- communication, sensibilisation et formation,
- mesures spécifiques : notamment pour les collaborateurs avec un enfant en situation de handicap ou une affection longue durée,
- recours au secteur protégé et adapté et travailleur handicapé indépendant (TIH).

Harmonie Mutuelle satisfait à l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés qui doit être de 6 % de l'effectif de l'entreprise, avec un taux d'emploi global de 6.74 % en 2022. (taux d'emploi moyen en France en 2022 = 3,51%).

Des actions de sensibilisation et de recrutement ont lieu comme l'Agora dans le Finistère, à Gouesnou, en octobre 2023 pour 60

participants, ou encore un "handicapé renversé" permettant de recruter des personnes en situation de handicap en octobre à Saint Brieuc avec 30 participants, en partenariat avec le MEDEF 22 et CAP EMPLOI.

Parité professionnelle homme / femme

ACCORD EN FAVEUR DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE FEMME / HOMME

Harmonie Mutuelle a signé un nouvel accord sur l'égalité professionnelle pour la période 2023-2025 (signé en août 2023). Il vise à améliorer la mixité et favoriser l'évolution des parcours professionnels au sein d'Harmonie Mutuelle et à permettre la conciliation vie professionnelle et personnelle.

INDEX POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES POUR HARMONIE MUTUELLE :

Index 2020 pour l'égalité professionnelle femmes/hommes : 93%

Index 2021 pour l'égalité professionnelle femmes/hommes : 98%

Index 2022 pour l'égalité professionnelle femmes/hommes : 97%

PROGRAMME "PRENONS SOIN DES FEMMES" - VOLET VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

Harmonie mutuelle a lancé en 2022 un programme sur la santé des femmes "prenons soin des femmes" avec 5 grandes causes.

Une des causes est centrée sur la prévention de la violence faite aux femmes.

Dans ce cadre, des binômes RH/assistante sociale sont identifiées sur chaque région.

Une campagne d'affichage sur les sites est menée depuis septembre 2023 afin d'inviter les salariées victimes de violence à prendre contact avec le service RH et/ou l'assistante sociale.

Le 24 novembre 2023, nos élus ont organisé au cinéma Le Club de Fougères, une soirée sur la violence faite aux femmes. Les violences conjugales, sexistes, intra-familiales, sexuelles, étaient abordées avec la diffusion du film «l'Amour et les Forêts», l'histoire d'une femme qui se retrouve sous l'emprise d'un homme possessif et dangereux...

Emploi des jeunes / emploi des séniors

Intégration d'alternants au sein d'Harmonie Mutuelle : 275 au niveau national, dont 39 en région Bretagne en 2023. Cela représente 6.6% des effectifs de la Bretagne.

Accueil de 3 jeunes en service civique en 2023 :

- 1 jeune en service civique sur une durée de 8 mois sur le thème de la "fracture numérique",

- 2 jeunes en service civique sur une durée de 8 mois sur "la santé environnement"

Bénévolat de compétences, partenariat avec "Nos Quartiers ont du Talent", Harmonie mutuelle compte 6 mentors actifs en Bretagne parmi ses cadres.

Accueil d'une "classe en entreprise" dans nos locaux de Rennes en juin 2023 afin de faire découvrir les métiers de la mutuelle et susciter des vocations. Participation de 30 élèves de 4e du collège privé Sainte Geneviève. Cette expérience est une réelle opportunité et permet aux élèves de découvrir, de façon privilégiée, le monde de l'entreprise et aussi, leur permet de réfléchir à leur orientation professionnelle future.

Mécénat de compétences pour les salariés de plus de 58 ans, jusqu'à 20 jours par an - Accord d'entreprise signé en décembre 2018, et ce point a été réaffirmé dans l'accord QVCT signé en juin 2023.

Respect de la vie privée

Harmonie Mutuelle a une politique de protection des données à caractère personnel avec :

- un responsable Protection des données (DPO)

- protection et confidentialité des données

- collecte des données : seulement celles qui sont nécessaires

- engagement à ne pas traiter les données de santé des adhérents à des fins commerciales

- pas de communication des données à des tiers en dehors du cadre contractuel

Charte éthique des données.

L'accord télétravail signé en avril 2022, contient un chapitre sur le droit à la déconnexion.

De plus, un guide a été remis à chaque collaborateur en télétravail avec son avenant au contrat de travail (le guide du télétravailleur épanoui). Celui-ci comprend des conseils sur la déconnexion.

Ainsi, 73% des collaborateurs télétravaillent entre une demie journée et 3 jours par semaine.

Enfin, une formation en e-learning sur le RGPD est obligatoire pour l'ensemble des salariés.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels : Mise à jour tous les ans et Plan d'Actions. L'évaluation et le plan d'actions seront partagés en CSE au 1er trimestre 2024.

Suite à la consultation des salariés en 2022 grâce au programme "Harmonie Potentiel Humain" qui vise à évaluer le niveau d'énergie des salariés et à prévenir leur épuisement, des actions ont été mises en place en 2023 sur 3 thèmes :

- Risques Psychosociaux,
- Fatigue et Epuisement,
- Troubles Musculo Squelettiques.

Sensibilisation sur la Prévention des risques routiers : webinaire, ateliers pratiques, journées de formation pratique (pour les salariés ayant de nombreux déplacements professionnels).

Un comité QVCT/RSE a été mis en place avec des référents sur chaque site.

Sur chaque site sont proposés des activités sportives de type sophrologie, renforcement musculaire ou encore yoga. Depuis l'été 2023, ce sont 340 participants qui ont pu bénéficier de séances sur leurs sites de travail.

Régulièrement sont proposés des temps de convivialité de type petit déjeuner ou pique-nique.

Enfin, 6 berceaux en crèche sont mis à disposition des collaborateurs d'Harmonie Mutuelle Bretagne.

Santé et sécurité au travail

Formation SST pour les collaborateurs :

Harmonie Mutuelle comptabilise 112 SST en Bretagne soit 21,5% des collaborateurs.

6 formations de mise à jour des connaissances ont été organisées en 2023 pour 43 collaborateurs

Alerte des SST sur le téléphones fixes sur les sites administratifs depuis mars 2022 : en composant le 1010, il est possible d'alerter les SST du site.

Module de formation en e-learning sur les "premiers secours et gestes qui sauvent".

Des formations "sécurité incendie" sont déployées sous un nouveau format depuis 2022 : une formation théorique en e-learning, complétée par une formation pratique sur site par petit groupe de 10 salariés.

En 2023, des formations ont été organisées sur tous les sites et agences pour un total de 314 personnes formées, soit 59% des salariés bretons.

Dispositif de sécurité des conseillers d'agence renforcé avec des vidéos de sensibilisation pour les managers et les collaborateurs en décembre 2022.

Déploiement de matériels de bureau, informatiques et véhicules selon les préconisations médicales.

Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels à minima une fois par an, puis passage en CSSCT et CSE.

Formation des salariés

Depuis l'accord temps de travail signé en avril 2022, les collaborateurs disposent de 2 jours de « temps d'apprenance et d'engagement solidaire » (valable pour les collaborateurs en contrat à durée indéterminée ayant au moins un an d'ancienneté, en respectant un délai de prévenance d'un mois). Cela leur permet de se former ou de s'engager de façon citoyenne et solidaire.

La formation fait partie des critères d'intéressement depuis 2023 (minimum de nombres d'heures de formation pour atteindre un seuil de déclenchement).

Développement du capital humain / employabilité

Les collaborateurs d'Harmonie Mutuelle peuvent découvrir un métier et faire une journée découverte d'un autre métier de la mutuelle, sur leur temps de travail.

Ils peuvent également réaliser une mission de 6 mois à 1 an sur un autre poste.

Des possibilités de mobilité interne au sein du groupe VYV sont possibles et facilitées entre entités, tant pour des missions que pour des changements de postes.

Enfin, le dispositif CLAP mis en place par VYV permet d'accompagner les projets professionnels des collaborateurs et d'avoir accès aux postes ouverts en interne.

Information du personnel / entretiens annuels

Suite aux résultats de l'enquête Harmonie Potentiel Humain mettant en avant l'infobésité, une refonte de notre communication interne a été décidée. Ainsi, une diminution des canaux et du nombre de communication a été mise en place au 2d semestre 2022. Une newsletter mensuelle a été créée pour centraliser les informations essentielles (1ère édition en février 2023).

Un temps d'échange en ligne "questions /réponses" a été organisé en mars 2023 avec la direction générale. Il permet de comprendre la feuille de route d'Harmonie Mutuelle et d'échanger directement avec la direction.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

Un nouveau livret d'accueil est à disposition des nouveaux entrants depuis septembre 2022, en format numérique.

Des temps d'information RH en visio sont organisés tous les mois pour les nouveaux collaborateurs pour les informer sur les accords d'entreprises, les interlocuteurs RH et les rubriques de leurs contrats de travail, et tous les périphériques de rémunération.

Une journée d'intégration pour les nouveaux collaborateurs a été organisée en Bretagne en septembre 2023 pour 14 collaborateurs.

Un parcours d'intégration et découverte des métiers est organisé pour chaque nouveau collaborateur.

Un parcours d'intégration digital et de formation est mis à disposition pour les nouveaux collaborateurs en e-learning.

Un engagement fort sur l'accueil des jeunes (alternants et services civiques) est mis en place avec une progression depuis 2020.

- des journées d'intégration spécifiques aux alternants sont organisées, regroupant 79 tuteurs et alternants sur 2 journées en Bretagne en 2023 (pour le grand ouest : 132 tuteurs et alternants sur 4 journées).

- les tuteurs sont formés pour le tutorat des alternants : 4 sessions de formation pour 49 tuteurs formés dans le grand Ouest en 2023.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Harmonie Mutuelle a construit son plan de sobriété énergétique en 2022.

Des actions à court, moyen et long terme ont été identifiées concernant les bâtiments, les déplacements ou encore le numérique. Ainsi en 2022, le bilan carbone indique une baisse de -38.2 % sur le poste énergie. La meilleure maîtrise des systèmes de chauffage et climatisation, les diagnostics thermiques en cours, ... tout cela a permis de réduire de manière conséquente ce poste d'émission.

Le plan de sobriété énergétique mis en place fin 2022 a permis de réaliser une baisse de 10% de consommation d'électricité.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Une solution de tri et recyclage a été mise en place sur tous les sites principaux en juin 2023. Des stations de tri ont été positionnées à chaque étage. Les corbeilles individuelles ont été supprimées des bureaux pour réduire le nombre de sacs plastiques utilisés.

A Rennes, une solution de tri des biodéchets a été mise en place en décembre 2023, dans la salle de restauration.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Bilan Carbone et Stratégie Climat :

Harmonie Mutuelle renforce ses engagements en faveur de la transition écologique. La mutuelle s'engage aux côtés de l'ADEME dans la démarche « ACT pas à pas », dispositif d'accompagnement des entreprises vers une transition bas carbone.

- 1ère étape de ce projet : le bilan carbone 2019 a été réalisé en mai/juin 2021. Il constitue une étape indispensable et un premier jalon pour établir cette stratégie climat.

- Élaboration d'une stratégie climat d'Harmonie mutuelle et vote en Assemblée générale en juin 2022. Cette stratégie climat est co-construite avec les parties prenantes depuis septembre 2021. Elle se veut réaliste, concrète et définira les ambitions et objectifs, moyens de les atteindre, méthodes de mesure, gouvernance et points d'étape.

- Bilan Carbone 2021 : dévoilé en décembre 2022, il nous permet de nous assurer de notre baisse d'émission de gaz à effet de serre (GES), sur notre trajectoire 2022-2030. Baisse de 12,4% des GES. Il est à noter la baisse des GES de - 65,2% sur l'énergie, et -28,5% sur les déplacements.

- Sensibilisation en 2023 avec la sortie du guide ADEME " préserver sa santé et sa planète " en juin 2023.

- Une nouvelle politique de déplacements professionnels intégrant les enjeux de mobilités durables a été lancée en septembre 2023.

Numérique responsable :

Harmonie Mutuelle sensibilise régulièrement ses collaborateurs au numérique responsable, au moyen de webinaires et documents de sensibilisation. En Mars 2023, Harmonie a participé au World CleanUp Day pour sensibiliser ses collaborateurs au nettoyage des boîtes-e-mails, et au tri et à la suppression des fichiers lourds et inutiles. Un webinaire de sensibilisation a été organisé.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Une action de "plogging" a été réalisée à Rennes le 13 mai 2023. Cette initiative écologique consiste à courir ou à marcher en ramassant les déchets sur son parcours. Cette pratique mêle sport, environnement et citoyenneté. Harmonie Mutuelle encourage une pratique sportive plus verte et souhaite faire de l'activité physique un vecteur de sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement. L'objectif est d'associer la pratique de la course et de ses bienfaits pour la santé à un geste citoyen pour un monde plus propre et sensibiliser aux enjeux environnementaux. Lors de cette action sur Rennes, 10 personnes (7 participants internes et 3 intervenants de Run Eco Team) se sont mobilisées et ont ramassé 4,3 kg de déchets.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Une nouvelle politique de déplacement a été mise en place en septembre 2023 incitant les collaborateurs à optimiser leurs déplacements professionnels, et à utiliser au maximum les transports en commun (hors avion).

Les réunions se tiennent préférentiellement en distanciel ou en mode hybride. Ceci permet de diminuer l'impact environnemental, et favorise une meilleure conciliation Vie professionnelle / Vie personnelle.

L'accord télétravail 2022 permet jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine.

Des actions de sensibilisation aux mobilités douces sont mises en place dans le cadre des Plans de Mobilité Employeurs (PDME) des sites administratifs. En Bretagne, 3 plans de mobilité sont en cours : Rennes, Plérin, Vannes. Après la phase de diagnostic, des actions de sensibilisation sont proposées aux collaborateurs : covoiturage, tests de vélos à assistance électrique, mise en avant des transports en commun etc.

Des sensibilisations à l'éco-conduite sont menées : formations pratiques d'une journée pour les collaborateurs ayant beaucoup de déplacements professionnels, ou encore un module "éco-conduite" en e-learning obligatoire pour tous les collaborateurs amenés à se déplacer régulièrement.

Enfin, le Forfait Mobilités Durables (FMD) permet d'encourager les mobilités douces pour les trajets domicile-travail (vélo, VAE, covoiturage, transports en commun occasionnels). 43 collaborateurs en ont fait la demande en 2023 sur leurs trajets de 2022 (contre 26 demandes en 2022).

De plus, en 2023, le plafond maximum du FMD a été augmenté de 200€ à 300€.

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Satisfaction des adhérents envers la mutuelle : 89%

Satisfaction des entreprises clientes envers la mutuelle : 90% en 2022 ;

(données issues du baromètre annuel 2022, Baromètre réalisé tous les ans en novembre) (Données 2023 pas encore stabilisées.)

Qualité relationnelle : Moyenne HM 2023 à 90.1% (données issues de l'enquête de satisfaction permanente suite interaction avec conseillers CRC ou Agence).

Renforcement de nos CRC depuis 2022 pour à la fois faciliter la joignabilité et améliorer la prise en charge relationnelle

Poursuite de la digitalisation de la mutuelle via de nouvelles fonctionnalités pour la gestion du contrat et des prestations ou interagir avec la mutuelle (possibilité de prendre un rendez-vous avec un conseiller depuis son application mobile).

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Les adhérents sont sensibilisés avec une approche préventive basée sur les déterminants de santé au travers notamment du programme "la santé de votre enfant" (programme d'accompagnement à la parentalité) ou encore avec le programme "demain s'invente aujourd'hui" pour les séniors.

De plus, un service de checkup santé est à disposition dans les entreprises clientes depuis 2022.

Par ailleurs, Harmonie mutuelle accompagne ses adhérents par une offre d'accompagnement social (avec un service dédié composé d'assistantes sociales), un soutien psychologique ou encore un service d'assistance.

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Les achats sont réalisés auprès d'entreprises du réseau Produit en Bretagne en priorité (exemple: eau, biscuits, café, traiteur, etc).

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

ACTION SOCIALE

Harmonie Mutuelle dédie un fond social pour ses adhérents, afin de leur faciliter l'accès aux soins.

Une commission composée d'élus du territoire étudie chaque mois les dossiers et statue sur les prises en charge. En 2023, 356 000 euros ont été redistribués à nos adhérents bretons, pour les aider à financer leur cotisation ou une dépense de santé.

En 2023, La Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle qui a pour but d'être actrice de solidarités à destination de la jeunesse afin de favoriser son inclusion sociale et qui contribue à soutenir tout projet et toute initiative d'intérêt général en faveur de la jeunesse dans les domaines sociaux, environnementaux, santé, sport et prévention, logement, emploi, entrepreneuriat, éducation, scolarité, engagement citoyen est venue en aide aux 5 structures suivantes : Etablissement Public de santé mentale du Finistère Sud, DON BOSCO unité éducative Naig Rozmor - Foyer de Kerbonne à Brest, l'Association Polysonnance à Chateaulin, Les Cols Verts à Rennes et l'association Acsoeur à Vannes. A noter qu'un budget de 15 000 € est dédié à la fondation d'entreprise.

EN AGENCES

Nombreux partenariats avec des associations locales pour développer la solidarité et l'inclusion (ex : Boîtes solidaires pour Noël 2023, collecte de montures de lunettes,...)

47 opérations menées en agences en 2023 sur les thèmes suivants :

- Opération dépistage et prévention optique et audio avec Ecouter Voir ;
- Conférence avec les SupersActifs à destination des retraités (répondre aux problématiques du passage à la retraite) ;
- Ateliers cuisines et prévention avec des diététiciennes de l'UCO de Guingamp ;
- Promotion du sport : retrait des dossards à l'agence de Dinan pour le défi du Jerzual et un jeu concours pour faire remporter une montre connectée à la Corrida Dinannaise ;
- Atelier prévention avec la ligue de lutte contre le cancer (prévention solaire, cancer du sein, cancer de la prostate...).
- Autre accès à la culture : financement et remise de lot pour les lauréats de la dictée rose de Dinan pour le cancer du sein.

Actions en faveur de la culture et la langue bretonne

Mise en place d'un partenariat avec le Festival photos de la Gacilly en 2023 :

Événement culturel de renommée internationale, ce festival, créé en 2004 par Jacques Rocher, se déroule chaque année à La Gacilly. Dédié à la photographie et à l'environnement, il a pour but de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux de notre époque. Cette année, le thème choisi est : « La nature en héritage ».

Partenariat et actions :

Ce partenariat est le fruit d'une volonté commune de mettre en place des actions afin de faciliter l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Un premier projet, financé par Harmonie Mutuelle, a déjà vu le jour : un cheminement en platelage bois pour favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduites.

Savoir faire / Certifications

Savoir faire / innovation

Dans la continuité des actions initiées, le Pôle Innovation Harmonie Mutuelle région Bretagne a poursuivi en 2023 ses collaborations avec ses partenaires de l'écosystème : la FrenchTech Rennes-St Malo Le Pool, le pôle de compétitivité Valorial, les technopoles Anticipa et Brest-Iroise.

EVENEMENT

Afin de soutenir la dynamique d'innovation territoriale, la création d'entreprises et d'emplois, nous avons souhaité accompagner pour la 4ème année consécutive Le Pool dans l'organisation de l'évènement de la communauté de l'innovation en Bretagne : Imagine Summit (ex-Digital Tech Conférence). Cette année encore, ce temps fort régional mettait en lumière l'aspect vertueux de la démarche d'innovation et la nécessité d'agir collectivement pour le progrès social et environnemental.

Nous avons pu y mettre en lumière le projet de Check-up santé en entreprises issu de la collaboration entre la start-up HOPI Médical et Harmonie Mutuelle. Ce projet a émergé face au constat alarmant du renoncement aux soins par manque de temps, difficulté à trouver un médecin ou à obtenir un rendez-vous. Ceci pouvant avoir de lourdes conséquences sur la santé des salariés et sur l'absentéisme au travail.

ECOSYSTEME

Nous avons intégré le Conseil d'Administration de la technopole Anticipa en 2023.

COLLABORATION

En 2023 nous avons souhaité inviter nos adhérents à découvrir lors d'un atelier la solution de la start-up Les SuperActifs. Cette dernière permet aux jeunes retraités, les SuperActifs, de proposer leurs services à des particuliers, pour des échanges intergénérationnels.

SERVICES

Le service Livmed's est intégré à nos offres en 2023. Ce service permet de livrer des médicaments et des articles de parapharmacie à domicile, 24/24 et 7/7, en moins de 30 minutes. Harmonie Mutuelle prendra en charge deux livraisons par an et par personne protégée, pour une distance de six kilomètres entre la pharmacie et le domicile. D'abord disponible dans les grandes villes, le service s'étendra progressivement.

Le service Vivoptim a été lancé fin 2023. Son objectif est d'accompagner les adhérents pour continuer à vivre en bonne santé. Il comprend une partie digitalisée et un coaching humain avec des spécialistes.